



CCI BRETAGNE



ORATEL

ORATEL accompagne et facilite la transmission des hôtels et des campings en Bretagne



OBJECTIF(S)

Vous souhaitez :

- **Préparer** la transmission de votre établissement (hôtel, camping);
 - **Faciliter** la transmission familiale,
 - **Evaluer** objectivement la valeur de votre fonds de commerce.
- Le dispositif ORATEL vous accompagne et facilite la cession de votre activité.



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

ORATEL est une opération régionale d'accompagnement à la transmission des entreprises hôtelières fondée sur un diagnostic, une évaluation et un plan d'actions réalisés par des professionnels de la transmission d'entreprise et par un expert en hôtellerie et hôtellerie de plein air (le conseiller ORATEL de votre CCI).



LES +

Pour le cédant :

- Un diagnostic complet de l'établissement avec plus de 40 points de contrôles (sécurité, accessibilité, hygiène, politique commerciale, gestion des ressources humaines, ...);
- Une évaluation objective de la valeur de son établissement (fonds de commerce et murs) réalisée en partenariat avec les experts comptables, notaires et agents immobiliers de Bretagne;
- Un plan d'action pour la cession et la reprise de son établissement;
- La mise en avant de son établissement sur le site Reprendre en Bretagne pour multiplier les contacts avec les repreneurs

Pour le repreneur, c'est la possibilité :

- De bénéficier du diagnostic complet de l'entreprise à acquérir;
- D'obtenir une avance remboursable du Conseil régional de Bretagne sur sept ans (incluant un différé de remboursement de deux ans), à taux 0, correspondant à 20 % du coût d'acquisition avec ou sans rachat des murs, plafonné à 80 000 €;
- De profiter d'un accompagnement de votre conseiller CCI, de l'expertise du conseiller ORATEL et des partenaires qui le conseillent sur les différents aspects de son projet;
- D'avoir un suivi de gestion pendant 3 ans assuré par le conseiller de sa CCI.



PUBLIC CONCERNÉ

- Propriétaires d'hôtels ou de campings (y compris municipaux) indépendants et adhérents à des chaînes volontaires souhaitant transmettre leur établissement
- Bénéficiaires privés (associations et tout type de sociétés) reprenant des hôtels indépendants et chaînes volontaires
- Municipalité souhaitant passer son camping en gestion privée



INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour en savoir plus, contactez directement un conseiller ORATEL :
- CCI métropolitaine Bretagne ouest - Delphine Lequin - 06 71 73 69 39
 - CCI Ille-et-Vilaine - Rennes - Gaëlle Pambour - 02 99 33 66 66
 - CCI Morbihan - Pole Entrepreneuriat - 02 97 02 40 00
 - CCI Côtes d'Armor - Danye Garcia - 02 96 78 62 00



COÛT

Le **Conseil Régional de Bretagne** prend en charge 50% du diagnostic cédant, d'un coût de 2 500 € HT ; soit un reste à charge de 1 250€ HT.



PARTENAIRES

ORATEL est animé par la CCI Bretagne avec un réseau de partenaires (experts comptables, notaires, agents immobiliers) et bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne.